

Réunion ETD du 16 novembre 2020

Ordre du jour

- 1 présentation de la réunion
- 2 intérêts et rôle de chacun
- 3 présentations des actions
- 4 répartitions des rôles

Personnes présentes en visioconférence :

Romain Bove (Loeuilly), Sebastien Racault (Loeuilly), Maxime Mende (Boulogne/indépendant), Anthony Thuillier (Rivery), Johann Beldame (cdck80) et Nicolas Parguel (CTR).

Personnes excusées :

Yann Joly (CKMVBBDP), Théophile Brun (GSM), Matthieu Pierre (Ham).

Personnes contactées non présentes :

Cedric Pollin (Gamaches), Matthieu Cormu (Indépendant), Robin Dheilley (Picquigny), Benjamin Dubert (Loeuilly), Thomas Plomion (PVS/indépendant).

1/ présentation de la réunion :

La réunion a pour but d'activer une équipe technique départementale.

En effet, suite à l'enquête menée auprès des clubs de la Somme, un certain nombre d'insatisfactions ont été relevés. Notamment sur le fonctionnement du cdck80 et ses actions.

Ce constat : la limite que rencontre le système de mise en place des actions du comité, empêche les actions de se dérouler normalement ou pas du tout.

Il est donc important de répondre à la demande des élus mais aussi de prendre en considération les avis des cadres techniques.

« Mission de développement du canoë kayak dans le territoire au travers de la base nautique de Picquigny »

C'est pour cette raison que nous nous sommes réunis pour travailler sur la programmation des actions fédérales.

L'équipe technique départementale sera une équipe de techniciens sportifs pour la mise en œuvre d'un projet sportif territorial fédéral. Elle est placée sous la responsabilité de l'agent de développement du cdck80. Cependant les membres salariés de l'ETD restent sous l'autorité des Présidents.es des structures qui les emploient. L'ETD a pour mission de préparer et de mettre en œuvre un programme d'actions dans le cadre des objectifs de promotion, de développement, d'accession et de formation définis entre les clubs, le Comité départemental, le Comité Régional et les directives techniques nationales.

2/ rôles et intérêts de chacun

Vous êtes membre de droit de l'équipe ETD et force vive des actions, cadres expérimentés compétents. Ce travail est important, les échanges aident à se poser des questions pour trouver des solutions.

L'avantage pour le club et son professionnel est d'avoir un temps de travail certain donc une contre partie financière sur des périodes données.

L'avantage pour le club est de promouvoir son club via les actions du cdck80. Etre certain que l'action prise en charge se déroulera, avec une enveloppe spécifique et y emmener, faire participer ses adhérents.

L'avantage pour le cdck80 d'avoir un public grâce au cadre du club qui motivera ses adhérents à venir sur le projet, et de ce fait de valider les objectifs prioritaires et les dépenses des projets subventionnés.

L'inconvénient pour le cadre du club est d'avoir un dédommagement moindre que le fait d'encadrer d'autres groupes sur son club et sa base nautique. (Éventuellement)

L'inconvénient pour le cdck80 est de ne peut être pas être suivi par ces cadres. Perte des actions d'où perte des subventions.

3/ présentation des actions :

Dans un premier temps, nous pouvons constater des ressources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer afin d'organiser notre travail. Ensuite nous pourrions définir les priorités d'actions à mener et le mode de fonctionnement. Enfin nous pourrions répartir nos rôles sur ces actions dans un calendrier.

- Ressources :

Subventions diverses : Projet Sportif Fédéral (PSF), Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA), contrat d'objectifs, appels à projets...

Expériences professionnelles

Bilan de fréquentation, bilan financiers des projets et des actions

Matériel

Cadres techniques des clubs

- Priorité d'actions :

- La formation de cadres

- Les animations jeunes : regroupements, stages

- La formation pagaies couleurs

- Le handisport

- Le sport solidarité

- Le psf sentiers nautiques, sport pagaie fit / santé, sport de nature.....(*PSF : Projet Sportif Fédéral)

La Finalité : se répartir des actions à mettre en place tout au long de l'année.

Faire remonter vos analyses et points de vue.

Voici un tableau de présentation des actions mises en place par le cdck80 et les enveloppes correspondantes :

Appels à Projets	Objet / période	Budget global	aide proposée
Formation PSF + contrat d'objectif	Formation de futurs cadres de clubs. CQP ; AMFPC ... Lors des vacances de Toussaint pour les Amfpc avec 1 week-end. En février mars pour les CQP.	7 117€	3 000€
Animation jeunes Psf + contrat d'objectif	Animation pour les jeunes pagayeurs : challenges, stages, déplacement finale jeune, ... : Quelques mercredis après-midi et/ou samedi en journée. Une semaine de stage en vacances de toussaint et Pâques.	19 191€	10 000€
Pagaies couleurs Psf + contrat d'objectif	Formations pagaies couleurs de la verte à la bleue dans les trois milieux de pratique. Quelques soirées en semaine, des mercredis après midi et samedi dimanche journée.	7 671€	5 000€
Appel à projet handisport	cdh80 et conseil départemental. 3 jours en avril et quelques sorties entre mars et octobre en semaine et/ou week-end. Tarification réduite sur la base de Picquigny. Pour le public extérieur en situation d'handicap.	8 383€	2 000€
Appel à projet sport et solidarité	Accueil de public en difficulté (ici une UP2A : unité pédagogique d'enseignement pour les allophones) environs 11 séances les mercredis après-midi sur la base de Picquigny.	5 263€	2 000€
Le PSF Lancement Pagaie Fit/Pagaie santé	Faire connaître et démocratiser le canoë kayak dans un but de bien-être. Toute action visant à développer la pagaie santé à destination de personnes atteintes d'affection de longue durée. Toute action visant à développer la pratique en faveur des publics en situation de handicaps physiques et/ou mentaux. Cela concerne également l'IME qui réalise 20 séances sur la base de Picquigny.	5 695€	3 000€
Appel à projet sport de nature	Réaliser des randonnées sur le département pour la découverte de l'environnement et des sites. Tous les clubs qui ont au moins une randonnée à proposer. / Essentiellement entre mai et octobre pour le grand public. Ce serait de la location sans cadre diplômé	4 538€	1 000€
Le PSF sentiers nautique	Actions visant à aménager ou réaménager des sites de pratique. Actions de nettoyage des berges et de la rivière Projet de bassin en lien avec bureau d'étude ou encore participer et défendre nos activités lors des réunions avec les instances institutionnelles. Animer des randonnées thématiques. Toute l'année avec nettoyage en septembre.	5 366€	2 000€

4 répartitions des rôles :

Avant la répartition des rôles, nous avons souhaité discuter de la partie financière concernant les rétributions. Après expériences et explications sur le mode de mise à disposition (mad) basée sur le salaire de chacun, nous n'avons pas trouvé cela équitable ni évident pour établir les budgets prévisionnels. Nous proposons partir sur une base de 150€ la journée et 75€ la demi-journée. Pour ce qui est des frais kilométriques camions, ce serait 0.30ct/€ / km.

L'idée est d'anticiper les actions pour les présenter aux clubs avec 6mois à un an d'avance pour que les adhérents puissent se positionner.

Calendrier prévisionnel 2021

Anthony Thuillier « stage jeunes de pâques » avril 2021 (projet à mettre en place pour fin d'année).

Romain Bove souhaite s'occuper du stage « formation amfpc toussaint » en octobre 2021 (projet à mettre en place pour début d'année).

Perspectives :

Besoin d'un cadre pour le « stage jeunes kayak de toussaint » octobre 2021 (éventuellement Johann).

Besoin de cadres pour les formations pagaies couleurs qui seront en 2021 spécifiques par disciplines.

Besoin de cadre pour encadrer le projet pédagogique handisport et celui du sport et solidarité.

Besoin de définir les animations jeunes du département.

Proposition d'Anthony pour réaliser un stage « eaux vives » en aout.

Informations :

Bonjour tout le monde,

Suite au mail de Johann, je tenais à vous préciser que Matthieu n'a pu assister à la réunion de l'ETD suite à ses soucis de santé, mais il sera de nouveau opérationnel début 2021.

De ce fait il pourra réintégrer l'équipe dans la mise en place d'actions ou dans l'encadrement de stages.

De plus notre projet d'hébergement de groupe sur la base nautique de Ham, porté par notre com de com, devrait être en service début mai 2021 avec une capacité d'accueil de 72 personnes, nous aurons donc la possibilité d'accueillir les stages sur notre site sachant que nous avons maintenant également l'accord de la région HDF et du lycée de Ham pour pouvoir occuper l'internat de cet établissement scolaire durant les vacances scolaires.

